

Les exportateurs agroalimentaires canadiens saluent l'entrée en vigueur historique de l'ACEUM

Rétablir une certitude dans le marché nord-américain est vitale pour les exportateurs canadiens

Ottawa, 1^{er} juillet 2020 - Dan Darling, président de l'ACCA, a publié aujourd'hui le communiqué suivant afin de souligner l'entrée en vigueur de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

« Au nom de nos membres - les centaines de milliers d'agriculteurs, producteurs agricoles, transformateurs et exportateurs agroalimentaires qui dépendent du commerce international, nous nous réjouissons que l'accord qui succède à l'ALENA soit maintenant en vigueur. Il s'agit d'un jour important pour le commerce libre et ouvert en Amérique du Nord.

Les États-Unis et le Mexique sont respectivement le premier et le quatrième plus important marché d'exportation pour les produits alimentaires et agricoles canadiens. Aujourd'hui, nous retrouvons enfin une stabilité et prévisibilité du commerce nord-américain, ce qui est vital pour les exportateurs agroalimentaires du Canada et dont les chaînes d'approvisionnement sont hautement intégrées à travers le continent.

Le libre-échange profite à l'ensemble des secteurs majeurs de l'économie, y compris celui de la fabrication, et bien sûr ceux de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous sommes heureux que l'ACEUM maintenant en vigueur réduise l'incertitude qui a plané sur le commerce et les investissements nord-américains depuis le début des négociations visant à réviser l'ALENA, en 2017.

Les principaux avantages de l'ACEUM pour notre secteur sont l'absence de nouveaux tarifs sur tout produit agroalimentaire, un meilleur accès pour certains produits, la conservation des chaînes d'approvisionnement agroalimentaire hautement intégrées, des processus visant l'élimination d'obstacles techniques au commerce et le maintien des dispositions sur la résolution des différends.

Le commerce libre et prévisible de l'agriculture et des aliments à travers l'Amérique du Nord permet une abondance d'aliments sûrs et de haute qualité. L'ACEUM contribuera à rétablir la compétitivité de la plateforme de libre-échange nord-américaine et à créer un secteur compétitif à l'échelle mondiale.

« Nous saluons le leadership de la vice-première ministre du Canada, Chrystia Freeland et le travail inlassable des négociateurs pour moderniser et conclure un accord complet et de haute qualité. Nous allons continuer à travailler avec les fonctionnaires à la bonne mise en œuvre de l'accord afin de permettre aux exportateurs canadiens de profiter pleinement des avantages de l'ACEUM.

La crise actuelle nous a fait voir l'importance d'un commerce libre et ouvert, ainsi que les raisons qui expliquent la nécessité d'un système commercial international fondé sur des règles. L'étape majeure franchie aujourd'hui témoigne que la poursuite de la réduction des barrières commerciales sous toutes leurs formes constitue le meilleur moyen d'assurer une véritable reprise économique post-pandémie à l'échelle internationale ».

L'ACCA est le porte-parole des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et représente les 90 pour cent d'agriculteurs qui dépendent du commerce international, ainsi que les éleveurs, les producteurs, les fabricants et les exportateurs de produits agroalimentaires qui souhaitent assurer la croissance de l'économie par un meilleur accès aux marchés internationaux. Les industries représentées sont celles du bœuf, du porc, de la viande, des grains, des céréales, des légumineuses, du soya et du canola de même que celles du sucre, du malt et de la transformation des aliments. Les secteurs représentés par l'ACCA constituent 90 pour cent des exportations canadiennes de produits agroalimentaires et soutiennent plus d'un million d'emplois en milieu rural et urbain dans tout le Canada.

Pour plus d'information :

Claire Citeau

Directrice générale

Tél. : 613 560-0500/Cellulaire : 613 266-9104

cciteau@cafta.org